

Marc Vanesse

Professeur de journalisme d’investigation

et déontologie de l’information

Président du Département Médias, Culture et Communication

ULiège

**Comment communiquer avec le monde de la presse et les journalistes ?**

La plupart des avocats, impliqués pour la première fois dans des affaires judiciaires médiatisées, se retrouvent parfois désemparés par les demandes et attentes des journalistes.

Lors de notre intervention, nous essayerons de mieux comprendre le fonctionnement d’une rédaction, les méthodes de travail des journalistes, souvent pressés par le temps, mais tenus de ramener une histoire, un récit, accessibles à leurs publics (presse écrite, radio, TV, presse numérique) et respectueux des règles déontologiques.

Un chroniqueur judiciaire suivant le quotidien d’un tribunal correctionnel travaille différemment d’un investigateur lancé dans une enquête au long cours. Un jeune pigiste maîtrisera peut-être moins l’univers de la justice qu’un documentariste chevronné plus habitué aux rituels des prétoires. La mise en récit de ces informations peut aussi prendre différentes formes : compte-rendu d’audience, interviews croisées, analyse, sujet court, documentaire long, enquête fouillée…

Mieux apprendre à se connaître devrait permettre d’améliorer l’échange des messages essentiels entre deux professions souvent invitées à trouver le chemin du dialogue le plus constructif. Et favoriser, chacune dans son rôle, la manifestation de la vérité.